



OPA Thermique et énergétique Bâtiment des Grands Boulevards à Grenoble



Les OPATB sont des opérations pilotes initiées par l'ADEME qui s'inscrivent dans le dispositif de lutte contre le changement climatique engagé au niveau national. L'OPATB des Grands Boulevards concerne tous les bâtiments et en particulier les copropriétés, dans un secteur où la Ville de Grenoble a engagé une importante requalification urbaine (troisième ligne de tramway, espaces publics, arrêté de ravalement). Les immeubles des Grands Boulevards, construits pour la plupart dans les années 50, présentent souvent une médiocre qualité thermique. L'OPATB est l'occasion de convaincre les propriétaires d'intégrer la dimension énergétique dans leurs travaux.



Commande

Ville de Grenoble 2006-2009

Opérateur

Pact de l'Isère, mandaté par la ville pour animer le volet « habitat » de l'OPATB des Grands Boulevards.

Objectifs

- Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le CO₂.
- Inciter les copropriétaires à engager des travaux d'amélioration de la performance énergétique de leurs locaux : isolation, chauffage, utilisation d'énergies renouvelables, maîtrise de la demande en électricité, etc.
- Permettre une baisse des charges liées à l'énergie.

Numériquement, les objectifs initiaux étaient :

- 4 copropriétés isolées par l'extérieur (objectifs déjà dépassés après 2 ans d'opération)
- 6 copropriétés en commande groupée pour achats, de menuiserie
- 2 copropriétés équipées en eau chaude solaire
- 10 copropriétés feront l'objet de travaux divers (étanchéité de la toiture, chauffage collectif...)

Démarche et savoir faire PACT

Le Pact effectue une importante animation de terrain pour mobiliser les copropriétés et en particulier :

- réalise avec un bureau d'étude thermique des diagnostics énergétiques gratuits (pris en charge par la mairie)
- évalue le coût des travaux et réalise des simulations de financement.
- assure le montage et le suivi des dossiers de subvention
- accompagne les propriétaires pour l'organisation d'achats groupés concernant les parties privatives.

Le Pact veille aussi à la cohérence de l'opération avec les différents partenaires : financeurs, maîtres d'œuvres, syndicats, autres prestataires (communication...)

Résultats obtenus

Les objectifs fixés initialement ont été dépassés

L'objectif était que 4 copropriétés soient isolées par l'extérieur : 5 copropriétés font actuellement l'objet de travaux d'isolation par l'extérieur. Les économies d'énergies sont effectives : les consommations énergétiques ont diminué de 37% après les travaux.

Une centaine de dossiers individuels sont traités ou sont en cours de traitement. Parmi les propriétaires occupants, 71% ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (revenu inférieur à 50% du revenu médian.)



Contact

Carole MARC – PACT de l'Isère

carole-marc@pact38.org / 04 76 12 11 35